



*Syndicat Indépendant Académique de l'Enseignement Secondaire
Aix-Marseille*

☰ 133 Rue Jaubert 13005 MARSEILLE

☎ 04 91 34 89 28 ☎ 06 80 13 44 28

✉ jean-baptiste.verneuil@wanadoo.fr <http://www.siaes.com>

Syndicat - national - Indépendant de l'Enseignement du Second degré
<http://www.sies.fr>

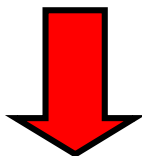
AVANCEMENT D'ECHELON DES PROFESSEURS D'EPS 2018 - 2019

Passage à l'échelon	Appréciation finale du Recteur du dernier promu avec une accélération d'un an	Ancienneté * dans le grade du dernier promu avec une accélération d'un an	Ancienneté * dans l'échelon du dernier promu avec une accélération d'un an	Date de naissance du dernier promu avec une accélération d'un an
7	Excellent	9 ans	2 ans	31/01/1986
9	Excellent	13 ans 4 mois 6 jours	1 an 8 mois 3 jours	17/05/1976

* En cas d'égalité d'appréciation finale du Recteur, pour départager les candidats, on examine successivement :

- l'ancienneté dans le grade en tant que titulaire (au bénéfice du plus ancien) au 01/09/18
- l'ancienneté dans l'échelon (au bénéfice du plus ancien) au 01/09/18
- l'âge (au bénéfice du plus âgé)

Voir le compte-rendu de la CAPA et les explications détaillées en page 2



Les Commissaires Paritaires Académiques EPS du SIAES

Christophe CORNEILLE - Arthur SARRIAN

Co-responsables EPS :

Jean-Luc BARRAL - Marie-Christine GUERRIER

Pour plus de détails, n'hésitez pas à contacter :

Jean-Baptiste VERNEUIL 06 80 13 44 28

jean-baptiste.verneuil@wanadoo.fr



Syndicat Indépendant Académique de l'Enseignement Secondaire Aix-Marseille

133 Rue Jaubert 13005 MARSEILLE

04 91 34 89 28 06 80 13 44 28

jean-baptiste.verneuil@wanadoo.fr http://www.siaes.com

Syndicat - national - Indépendant de l'Enseignement du Second degré
http://www.sies.fr

Avancement du 6^{ème} au 7^{ème} échelon de la classe normale des professeurs d'EPS :

11 professeurs d'EPS étaient promouvables à l'échelon 7 entre le 1^{er} septembre 2018 et le 31 août 2019 en bénéficiant d'une accélération d'un an.

- 4 ont eu l'appréciation finale du recteur « *Excellent* » à l'issue de leur premier rendez-vous de carrière
- 4 ont eu l'appréciation finale du recteur « *Très satisfaisant* » à l'issue de leur premier rendez-vous de carrière
- 3 ont eu l'appréciation finale du recteur « *Satisfaisant* » à l'issue de leur premier rendez-vous de carrière

L'avancement du 6^{ème} au 7^{ème} échelon de la classe normale peut être accéléré d'un an pour 30 % de l'effectif concerné.

Donc, **3 professeurs d'EPS sur les 11 promouvables ont bénéficié d'un avancement accéléré à l'échelon 7.**

Le dernier des 3 promu(e)s a l'appréciation finale du Recteur « Excellent ». Son ancienneté dans le grade est de 9 ans. Son ancienneté dans l'échelon est de 2 ans. Date de naissance : 31/01/1986

1 des 4 professeurs ayant l'appréciation finale « Excellent » du recteur n'a pas été promu.

En cas d'égalité d'appréciation finale du Recteur pour le RDV de carrière, pour départager les candidats, on examine successivement :

- l'ancienneté dans le grade en tant que titulaire (au bénéfice du plus ancien) au 01/09/2018
- l'ancienneté dans l'échelon (au bénéfice du plus ancien) au 01/09/2018
- l'âge (au bénéfice du plus âgé)

Avancement du 8^{ème} au 9^{ème} échelon de la classe normale des professeurs d'EPS :

47 professeurs d'EPS étaient promouvables à l'échelon 9 entre le 1^{er} septembre 2018 et le 31 août 2019 en bénéficiant d'une accélération d'un an.

- 15 ont eu l'appréciation finale du recteur « *Excellent* » à l'issue de leur deuxième rendez-vous de carrière
- 26 ont eu l'appréciation finale du recteur « *Très satisfaisant* » à l'issue de leur deuxième rendez-vous de carrière
- 6 ont eu l'appréciation finale du recteur « *Satisfaisant* » à l'issue de leur deuxième rendez-vous de carrière

L'avancement du 8^{ème} au 9^{ème} échelon de la classe normale peut être accéléré d'un an pour 30 % de l'effectif concerné.

Donc, **14 professeurs d'EPS sur les 47 promouvables ont bénéficié d'un avancement accéléré à l'échelon 9.**

Le dernier des 14 promu(e)s a l'appréciation finale du Recteur « Excellent ». Son ancienneté dans le grade est de 13 ans 4 mois 6 jours. Son ancienneté dans l'échelon est de 1 an 8 mois 3 jours. Date de naissance : 17/05/1976

1 des 15 professeurs ayant l'appréciation finale « Excellent » du recteur n'a pas été promu.

En cas d'égalité d'appréciation finale du Recteur pour le RDV de carrière, pour départager les candidats, on examine successivement :

- l'ancienneté dans le grade en tant que titulaire (au bénéfice du plus ancien) au 01/09/2018
- l'ancienneté dans l'échelon (au bénéfice du plus ancien) au 01/09/2018
- l'âge (au bénéfice du plus âgé)